

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 2424 du 3 février 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1501605S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21583 du 4 décembre 2014 (NOR : INTJ1428870S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

**Tiroir, Michael** Nigend : 148 539 Numéro de livret de solde : 8 006 392

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

**Polvêche, Stéphane** Nigend : 160 112 Numéro de livret de solde : 8 017 180

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

**Denole, Olivier** Nigend : 195 615 Numéro de livret de solde : 8 092 815

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2015 :

**Begue, Magali** Nigend : 218 764 Numéro de livret de solde : 8 071 468

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2015.

*Le général, commandant  
la gendarmerie maritime,  
I. GUION DE MÉRITENS*